



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 12 décembre 2023

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNAL

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Quorum : 12

Secrétaire de séance : Xavier DUBOIS

Étaient présents (20) ou représentés (1) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, François MARQUET, *Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER DOUSSET*, Jean-Paul BOUVIER, Xavier DUBOIS, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT représentée par Arnaud MITORAJ*, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient absents ou excusés (3) :

Julie DURIEZ, François MARQUET, Aline TETEVIDE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget communal 2023,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité:

- **d'adopter** la décision modificative n°1 du budget communal comme suit :



DM1 BUDGET COMMUNE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60621 : Combustibles	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	4 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0.00 €	2 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0.00 €	1 700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	8 800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	40 113.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	40 113.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73223 : Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 913.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 913.00 €
Total FONCTIONNEMENT	15 000.00 €	48 913.00 €	0.00 €	33 913.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 113.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 113.00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	9 540.00 €	0.00 €	0.00 €
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	45.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	9 585.00 €	0.00 €	0.00 €
D-204182 : Subv.org.publics divers - Bâtiments et installations	0.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2182 : Matériel de transport	0.00 €	8 528.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	8 528.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	40 113.00 €	0.00 €	40 113.00 €
Total Général		74 026.00 €		74 026.00 €

Le Maire,

Fait à Orcet le : 12 décembre 2023
 Signé le : 13 décembre 2023 à Orcet
 Publié le : 13 décembre 2023
 Transmis le : 13 décembre 2023



Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.